

Stratégie eGov Innovation Center

Définition de la stratégie de l'association de 2022 à 2024.

Rédaction :

Sokhn Maria <maria.sokhn@he-arc.ch>

Matthieu Delaloye <matthieu.delaloye@hevs.ch>

Rémy Tzaud <remy.tzaud@softcom.pro>

Table des matières

1. Objectifs du document	2
2. Vision	2
3. Mission	2
4. Analyse environnementale (PESTEL)	2
5. Strates stratégiques	3
5.1 Cibles	3
6. Thématiques stratégiques	3
7. Axes stratégiques, objectifs stratégiques et mesures	4
8. Organisation et déploiement	5
8.1 Organisation/Unité	7
8.1.1 Attentes des unités/Cahier des charges	7
9. Membres et périmètre d'activités	7
10. Organes annexes	7

1. Objectifs du document

Après 8 ans d'activité, la présidence de l'eGov Innovation Center souhaite se pencher sur la stratégie globale et les plans d'actions de l'association pour les années 2022-2024.

Le document a pour objectifs de :

- réviser la vision et mission de l'association
- identifier et structurer les strates stratégiques
- définir les axes stratégiques de l'association
- définir une thématique stratégique par année
- définir le déploiement stratégique et plans d'actions
- délimiter le périmètre d'activité des membres

2. Vision

Point de référence neutre pour les questions en lien avec l'eGovernment/Administration numérique en Suisse Romande.

3. Mission

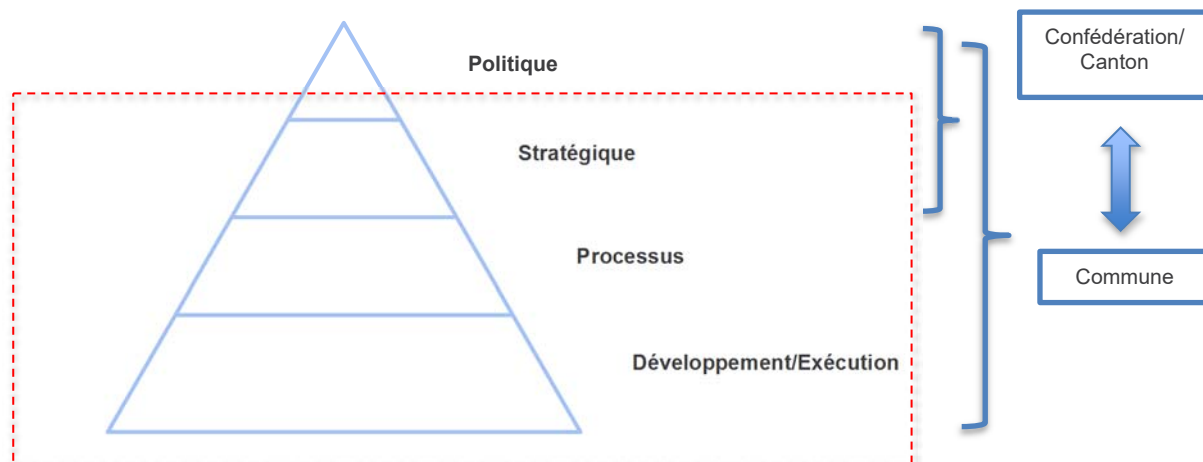
Promouvoir la réalisation d'innovations dans le secteur public & parapublic :

- par la fédération de compétences pluridisciplinaires
- par la collaboration entre les acteurs.trices
- par l'harmonisation des solutions

4. Analyse environnementale (PESTEL)

PESTEL	Faits	Menaces	Opportunités
Politique	Mise en place de stratégie numérique		Demande croissante de la part des cantons & communes
Economique	Communes et Cantons débloquent des budgets		Mandats, projets et accompagnement
Socio-démographique	Vieillesse de la population	Inclusion de toute la population Accessibilité Manque de compétences	
Technologie	Maturité technologique Acceptance des utilisateurs.trices		
Environnemental	Nouveaux acteurs.trices dans le domaine de l'eGovernment	Concurrence	Développement du marché
Légal	Cadre légal eID		Obligation d'utiliser une eID

5. Strates stratégiques



5.1 Cibles

Strates	Cibles	Niveaux	Priorité (1 = pas prioritaire, 5 = très prioritaire)
Politique	Conseil d'Etat, Exécutif/Législatif communal	Canton/Commune	1
Stratégique	Responsable/Chef.fe de service informatique, DSI, Délégué.e au numérique	Canton/Association/Fédération de communes	3
Processus	Responsable processus, qualité	Commune	4
Développement/Exécution	Responsable/Chef de projet	Commune	4

L'association désire pour les années 2022-2024 s'adresser principalement aux communes de Suisse romande. Le focus est mis sur la collaboration, la mise en réseau sur des aspects de développement, processus en priorité et stratégique dans un second temps.

Les aspects politiques sont délégués à eGov Schweiz, association avec laquelle nous sommes partenaires.

6. Thématiques stratégiques

Afin d'accélérer le développement des initiatives de l'association, le Bureau propose de définir une thématique forte par année. Les événements, projets et autres initiatives doivent converger vers cette thématique.

Pour l'année 2022, la thématique suivante a été choisie :

- Souveraineté, sécurité et confiance numérique

Pour l'année 2023, la thématique suivante a été choisie :

- à définir

Pour l'année 2024, la thématique suivante a été choisie :

- à définir

7. Axes stratégiques, objectifs stratégiques et mesures

L'association vise à suivre les axes stratégiques suivants :

Être positionné comme le point de référence pour la mise en œuvre de la cyberadministration en Suisse Romande auprès des communes

Objectifs	Mesures	Qui	Planning
Être connu des chef.fes de service et des délégué.es pertinent.es pour chaque Canton	Fixer rendez-vous, présentation	HES responsable	
Être connu des responsables communaux	Fixer rendez-vous, présentation	HES responsable	

Accompagner les collectivités publiques dans leur stratégie en matière de cyberadministration

Objectifs	Mesures	Qui	Planning
Mettre sur pied une marche à suivre pour les collectivités	Réalisation d'un wiki online	HES	
Valoriser les projets déjà réalisés		eGov	
Mettre sur pied des événements	Organisation de 2 événements par HES membre du eGov	HES	

Favoriser les partenariats privés-publics-académiques pour accélérer l'innovation appliquée dans le domaine de la cyberadministration

Objectifs	Mesures	Qui	Planning
Valoriser l'appartenance à l'association (membres)	Mise en réseau des acteurs.trices, créer un webzine	eGov	

Contribuer à la mise en place de services efficaces et efficients destiné à la population, aux acteurs.trices économiques et au secteur public

Objectifs	Mesures	Qui	Planning
Répondre de façon neutre aux sollicitations des acteurs	Faire connaître le service de conseils proposés par l'eGov	eGov	

8. Organisation et déploiement

Services proposés

- Réseautage/event/marketing
- Sensibilisation
- Conseils
- Innovation/Projets HES applicables aux communes
- Veille (par ex. avec un rapport annuel)

Chaque Haute école membre de l'association (layer rouge ci-dessous) est responsable de se synchroniser avec son Canton¹ et ses communes (layer vert ci-dessous) et se met en réseau via l'eGov Innovation Center avec les autres Hautes écoles/Cantons/Communes (layer bleu ci-dessous) afin d'y développer les solutions les plus efficaces au bénéfice des personnes physiques et morales.

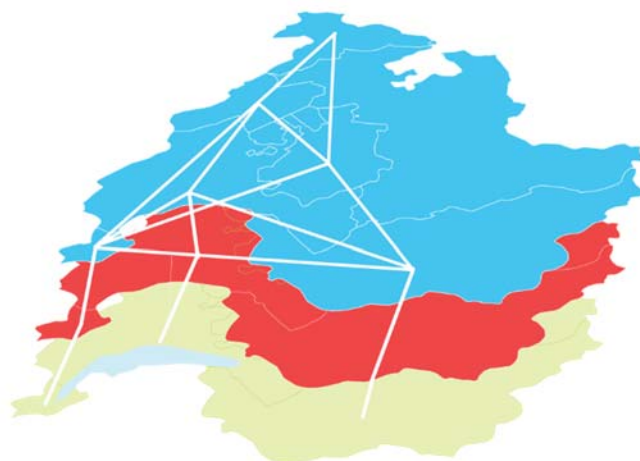


Figure 1 - Schéma du lien Cantons/Communes/Hautes écoles/eGov Innovation Center

Chaque Haute école membre est dotée d'un budget annuel, fixé par l'Assemblée générale, qui lui permettra de réaliser cette tâche. Le budget² engage la Haute école à se synchroniser

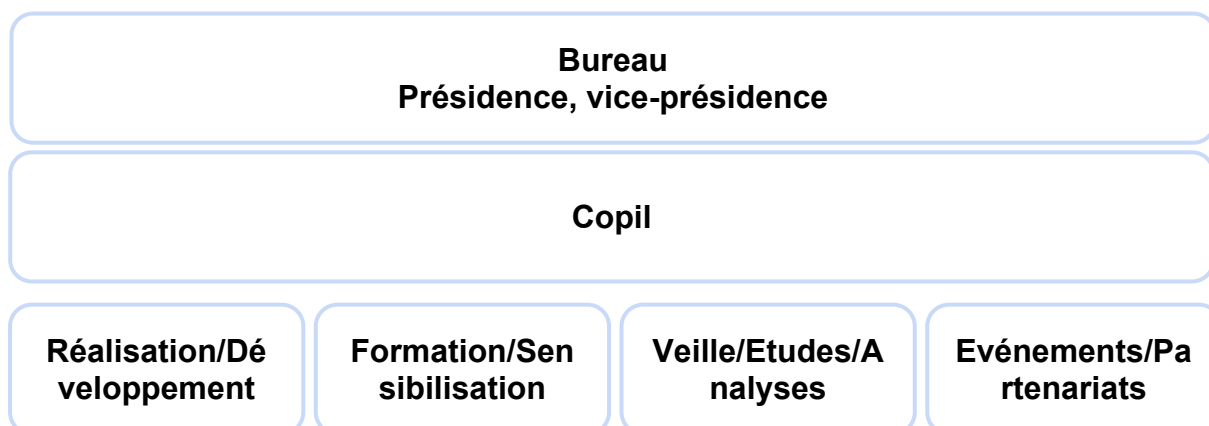
¹ Il est possible qu'une Haute école se synchronise avec plusieurs Cantons. Cela dépend de sa couverture politique et géographique.

² Le budget est défini chaque année par le Comité de pilotage et validé par l'Assemblée générale

avec son Canton et ses communes, à partager des réalisations et à organiser au minimum 2 événements par année en lien avec la thématique définie par l'association.

8.1 Organisation/Unités

Afin de garantir la réalisation des objectifs cités ci-dessus, l'association souhaite se structurer et créer un bureau composé de 4 à 5 membres maximum. Le Bureau est force de proposition pour le comité de pilotage. De plus, l'association désire maintenir des unités pilotées par une personne responsable (tournante chaque année)



L'organisation vise à être transversale afin de favoriser la mise en réseau des acteurs.trices.

8.1.1 Attentes des unités/Cahier des charges

L'association désire favoriser une dynamique constructive et productive. Dans ce cadre, elle attend de l'organisation et des unités :

- Un rythme régulier de rencontres
 - Le Bureau se rencontre tous les mois
 - Le Copil se rencontre tous les 3 mois
 - Les Unités se rencontrent en fonction de leurs activités
- Une fréquence élevée de livrables
- Niveau d'engagement/implication importants des personnes impliquées. Une volonté commune de valoriser les projets eGov

9. Membres et périmètre d'activités

Secteur	Périmètre d'activité
Public	Vision, compétences métier, besoins
Académique	Formation, veille, étude, analyse, POC
Privé	Réalisation, développement, (Stratégie?)

10. Organes annexes

Advisory board -> vision politique. Repositionnement ?
Nouveau board avec vision stratégique/processus ?